

MÊME MES CROUSTILLES DE POIS VERTS FONT L’OBJET D’UN RAPPEL !

Le 14 mai 2015, Marie Allard, journaliste affectée aux sujets de société, famille, alimentation et santé, présentait aux lecteurs du quotidien La Presse un nouveau produit : des croustilles de pois verts faibles en sel et en gras. Citant une nutritionniste et une diététicienne, l’article vantait les mérites de cette collation.



Justice et droits

| GÉRARD LÉVESQUE
levesque.gerard@sympatico.ca

Comme bien d’autres consommateurs, j’ai adopté ce produit. Tout au long de l’été et de l’automne, avant de quitter la maison pour utiliser la piste cyclable ou pour marcher vers les transports en commun, j’ai régulièrement mis

dans mon sac un sachet de croustilles de pois verts.

Le 4 décembre dernier, Costco diffusait sur son site Internet et sur le babillard à la sortie de ses magasins un avis de rappel important : Calbee North America procédait au rappel volontaire de ce produit en raison de la présence non déclara-

rée d’allergènes du lait dans les ingrédients. L’avis indiquait que les personnes allergiques au lait ne doivent pas consommer ce produit. Mais qui a le temps de visiter régulièrement la section du site Internet de Costco où sont décrits les produits faisant l’objet d’un rappel important ou de consulter le babillard à la sortie de leurs entrepôts ?

L’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA) vise avant tout à atténuer les risques liés à la salubrité des aliments. En collaboration et en partenariat avec l’industrie, les consommateurs ainsi que des organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, l’ACIA poursuit ses efforts pour protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé liés aux aliments. Au site www.inspection.gc.ca, l’Agence diffuse une mine de renseignements notamment sur les produits qui font l’objet d’un rappel important.

Le 9 décembre 2015, le site de l’ACIA diffusait de l’information sur le rappel des croustilles de pois verts. Mais qui a le temps de visiter régulièrement la section de ce site qui fait état des nombreux produits faisant l’objet d’un rappel important ?

Le système informatique de Costco enregistre des renseignements détaillés sur ses membres. Chaque fois qu’on passe à la caisse, le système recueille des données sur nous. Comme Costco sait en tout temps qui achète quoi, cela a notamment l’avantage de permettre à l’entreprise de transmettre un message téléphonique aux clients qui ont acheté un produit qui fait l’objet d’un rappel. Mais, pour que l’information soit utile, elle doit parvenir le plus tôt possible aux personnes intéressées. Dans le cas des croustilles de pois verts, le message de Costco a été enregistré dans la boîte vocale de mon téléphone plus de 30 jours après l’avis initial de rappel. Il s’agit là d’une période suffisante pour qu’un individu bouffe les 36 sachets de la boîte visée par le rappel.

Ce n’est pas la première fois que je subis les méfaits d’une information transmise trop tard. Le 23 octobre 2013, en raison d’une contamination possible au chlo-



ramphénicol, un antibiotique qui peut encourir des risques graves pour la santé des consommateurs, un avis de rappel d’enzymes digestives était diffusé sur le site de Costco et sur le babillard à la sortie de ses entrepôts. Lorsque j’ai reçu le message téléphonique de Costco, quelques semaines plus tard, j’avais utilisé une partie importante du contenu de la bouteille qui faisait l’objet du rappel.

À l’aide de ces exemples, j’espère que vous partagez mon point de vue : les gouvernements et l’industrie doivent améliorer la protection des consommateurs en s’assurant que l’information pertinente parvienne en temps utile aux principaux intéressés.



Erratum

Dans l’édition du 4 au 10 février 2016, il y a un erratum dans l’article *La Mission de Saint-Albert remporte le tournoi de soccer mixte*. L’événement a été organisé en collaboration avec le CSCN, la FSFA et l’ACFA et non seulement le CSCN.

LE FRANCO

8627 - rue Marie-Anne Gaboury (91° Rue)
Pavillon 2, Bureau 312
Edmonton, Alberta T6C 3N1

Offre d’emploi : Poste de vendeur - vendeuse

Si vous voulez relever de nouveaux défis , ce poste s’adresse à vous. Le Journal Le Franco est actuellement à la recherche d’un poste de vendeur ou de vendeuse à plein temps.

Ce poste aura comme principales responsabilités les tâches suivantes :

- Chercher des publicités locales pour le journal
- S’assurer de la réception des publicités locales, régionales, provinciales et nationales et faire le suivi avec les clients
- Effectuer le suivi des dimensions et des prix des publicités dans la maquette.
- S’occuper du montage et des calculs pour les dimensions des annonces
- Se partager un peu la réception
- Travailler en étroite coordination avec la personne en charge du volet marketing afin de développer et d’élaborer une liste d’annonceurs.
- Développer un réseau

Exigences :

- Avoir une solide expérience en vente et des connaissances dans le domaine de la publicité
- Avoir un grand sens du relationnel
- Être bilingue français - anglais
- Avoir un permis de conduire valide

Salaire : Établi en fonction des compétences et de l’expérience

Lieu de l’emploi : Edmonton, Alberta

Date d’entrée en fonction : Aussitôt que possible

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation, en français, à Mme Hélène Lequitte, rédactrice en chef du journal Le Franco, par courriel à : direction@lefranco.ab.ca

L’ÉQUIPE

HÉLÈNE LEQUITTE | Rédactrice en chef
JULIE BOUCHER | Adjointe administrative
ÉLOÏSE DAIGLE | Infographiste

CORRESPONDANTS ET CHRONIQUEURS

Collaboratrice à Edmonton
AMY VACHON-CHABOT

OLIVIER DÉNOMMÉE (culture)
JORIS DESMARES-DECAUX (soccer)
MARIO GIGUÈRE (hockey)
CAROL J. LÉONARD (patrimoine)
M^{re} GÉRARD LÉVESQUE (juridique)
PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE (littérature)
CORALIE TREMBLAY &
CÉLINE DUMAY (gastronomie)

POUR NOUS REJOINDRE :
#312, 8627 - 91^e Rue,
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Tél. : (780) 465-6581
Télec. : (780) 469-1129
www.lefranco.ab.ca

POUR SOUMETTRE UN SUJET D’ARTICLE :
direction@lefranco.ab.ca

POUR LA PUBLICITÉ :
administration@lefranco.ab.ca

Le Franco est la propriété de l’ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes agates marketing. Le Franco est imprimé par Star Press inc., de Wainwright. La reproduction d’un texte ou d’une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l’autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour la partie de l’annonce qui contient l’erreur, si l’erreur est celle du Franco.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

1 an — 40 \$ 2 ans — 75 \$ 3 ans — 105 \$ 5 ans — 160 \$

NOM : _____ ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

#312, 8627 - 91^e Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Tél. : (780) 465-6581 Téléc. : (780) 469-1129 Courriel : administration@lefranco.ab.ca